

Concertation thématique Prévention & promotion de la santé #2

 16 professionnel·les social/santé.

 Voir support de présentation [ici](#).

 Les concertations thématiques des bassins visent à suivre les actualités et partager les connaissances, assurer une fonction de veille des besoins de la population, identifier les ajustements en termes d'offre et de collaboration, proposer des actions à mener collectivement. Elles sont ouvertes à tous·tes les acteur·rices social-santé.

 Pistes pour aborder les questions d'aide alimentaire et de changement des habitudes alimentaires avec les bénéficiaires.

Constats et ajustements de l'offre

- La présentation de Brigitte Grisar de la Fédération des services sociaux a permis de mettre en évidence la difficulté dans laquelle se trouvent le secteur de l'aide alimentaire : les professionnel·les constatent une **augmentation de la demande**, alors même que les ressources disponibles diminuent. Les structures d'aide alimentaire ne sont alors plus en mesure de faire de l'accueil inconditionnel et mettent en place des critères d'accès qui stigmatisent le bénéficiaire et en limitent l'accès.
- Les professionnel·les présent·es ont évoqué la nécessité de **diversifier les différentes formes d'aide alimentaire**, en soutenant le développement d'initiatives favorisant le lien social, comme les ateliers cuisine ou les espaces collectifs, qui permettent d'aborder l'alimentation de manière moins stigmatisante.
- Il est important que les professionnel·les puissent être outillé·es pour répondre à des questions de base concernant les habitudes alimentaires saines, mais il est également essentiel qu'ils·elles puissent se **constituer un réseau** afin de réorienter le bénéficiaire au besoin.

Veille des besoins de la population

- En raison de la saturation des services, les bénéficiaires se retrouvent face à un parcours du combattant pour accéder à l'aide alimentaire dans lequel ils doivent **prouver leur précarité**, à travers un processus souvent intrusif et humiliant.
- Les bénéficiaires peuvent faire face à des **approches injonctives et culpabilisantes** de la part des professionnel·les qui les accompagnent, quant à la question des habitudes alimentaires. L'infantilisation, le jugement des habitudes, et la non-prise en compte des spécificités culturelles ont été citées comme étant des approches peu efficaces pour amener un·e bénéficiaire à adopter des habitudes alimentaires plus saines

Actions à mener collectivement et perspectives

Les échanges ont permis de mettre en avant certaines pistes pour **mieux aborder les questions d'aide alimentaire avec ses bénéficiaires** : l'écoute active, la reconnaissance des difficultés et de la honte vécues par les bénéficiaires et la construction d'une relation de confiance. Il faut aussi pouvoir évoquer avec le·la bénéficiaire la possibilité qu'il·elle n'ait pas accès à une aide alimentaire, afin qu'il·elle puisse anticiper d'autres pistes de solution.

Les professionnel·les ont également fait émerger la posture idéale pour amener efficacement les bénéficiaires à **modifier leurs habitudes alimentaires** : une posture basée sur l'écoute, le respect des réalités culturelles et l'adaptation aux besoins des personnes. Cette approche doit viser un ajustement progressif qui part des habitudes existantes du bénéficiaire.

Save the date

La prochaine Concertation thématique aura lieu le **10/09/2026** et portera sur les usages des réseaux sociaux par les jeunes : comment mener collectivement des actions de prévention sur ce sujet ? Consultez l'agenda → ici.

Concertation thématique Prévention & promotion de la santé #2

Pourquoi travailler sur la question de l'accès à l'alimentation ? Où en sommes-nous ?

La concertation thématique «Prévention et promotion de la santé» vise entre autres à travailler sur **les déterminants de la santé**. Ceux-ci sont, selon l'OMS « les facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations».

L'alimentation est reconnue comme étant un déterminant-clé de la santé, et donc un facteur sur lequel il est pertinent de mener des actions de prévention.

Dans le cadre des missions confiées aux bassins et activités menées par l'équipe d'appui au Bassin Sud-Est, les premières rencontres de la Concertation Thématique Prévention et Promotion Santé (2024) ont identifié l'alimentation comme priorité à travailler.

À la suite d'échanges avec les autres équipes d'appui aux bassins, ainsi qu'au travail de l'appui scientifique de Brusano sur [l'insécurité alimentaire](#), l'équipe du Bassin Sud-Est a décidé d'élargir la question à l'accès à une alimentation saine **et** suffisante.

Au démarrage, il n'était pas établi si la problématique la plus pertinente pour les professionnel·les de terrain relevait de l'accès à une alimentation saine ou de l'accès à une alimentation suffisante. Un cadre d'échange a dès lors été proposé afin de permettre aux discussions de se déployer selon ces deux axes. Les échanges ont finalement mis en évidence que, dans le Bassin Sud-Est, pour les participant·es présent·es, les discussions devaient prioritairement porter sur la question de l'accès à une alimentation en suffisance.

Une première rencontre sur la question a eu lieu le 18 novembre 2025.

Plus précisément, c'est autour de la question de **l'insécurité alimentaire modérée** que s'est porté le travail effectué lors de la concertation thématique. La publication de Brusano fait la distinction entre insécurité alimentaire modérée, marquée par « un accès irrégulier à la nourriture et des comportements alimentaires déséquilibrés », et **l'insécurité alimentaire sévère** s'apparentant davantage à des épisodes de famines plus caractéristiques des pays à faibles revenus.

Bien que nous ayons beaucoup évoqué la question de l'aide alimentaire, il faut noter que les professionnel·les présent·es étaient principalement issu·es de structures qui orientent le public vers l'aide alimentaire, et non des travailleur·euses de ce secteur.

Lors de cette rencontre de novembre, les différents freins à l'accès à une alimentation saine ont été mis en évidence, en ce compris les freins qui ne sont pas liés uniquement à la question des revenus. Les professionnel·les ont également identifié l'importance de la déstigmatisation de l'aide alimentaire, et de la prise en compte des besoins et habitudes du bénéficiaire dans la mise en place d'une aide alimentaire.